

EC/ML 19_10_2022

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Parc de Vallières du 19 octobre

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Michel LANNES, Conseiller municipal,

Eric CAMILLERI, Coordonnateur commissions de quartier,

Jean-Philippe MESPOULEDE, Directeur des services technique,

Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturel,

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le premier compte-rendu synthétique, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Nous avons évoqué brièvement au tout début, le plan pluriannuel des travaux relatifs au quartier et les grands projets pour notre commune.

Les sujets évoqués lors de cette réunion

-Finances de la commune.

-Les actions réalisées sur le quartier.

-Les restaurants de plages (DSP).

-Les actions à mener en fonction des demandes des habitants.

Finances de la commune :

La hausse du point d'indice des fonctionnaires et la hausse sensible des fluides (carburant, énergie) vont générer une charge supplémentaire pour notre commune de l'ordre de 700 Ke par an.

Malgré cette charge, dont une part sera récurrente (point d'indice), la commune a décidé de ne pas augmenter son taux d'impôts fonciers pour 2023.

Notons qu'un effort est demandé aux citoyens avec la suppression de l'éclairage public de 23h à 6h du matin sur notre commune.

Actions réalisées :

Les purges (ravage des bosses dûes aux racines des arbres sur les routes) ont été réalisées en cette fin d'année sur le quartier avec réfection des trottoirs selon le schéma prévu.

Il s'agit entre autres, des rues de la grande plage, Ondines, Argonautes...

Rond point de la bouée en remplacement des nœuds abîmés par le temps.

2 boîtes à livres sont fabriquées, la pose sera effectuée dès les autorisations reçues, autorisation dites DICT (trous dans la voirie ou trottoir...)

Points sur les DSP Plages :

4 appels à candidature seront lancés pour donner suite au CM du 17 Novembre :

- 1 concernant les 8 lots d'activités de plage (Club d'enfants, Char à voile, Natation, etc....)

- 3 correspondant individuellement aux 3 restaurants de plage ;

Ces appels d'offre sont identiques (mêmes surfaces et mêmes contraintes pour les 3) et ils reprennent exactement les intitulés utilisés par les services de l'État lors des précédents renouvellements de sous-traités de concession (débit de boissons - restauration légère de plage).

La publicité de tous ces appels à candidatures sera lancée simultanément le 25 novembre 2022 sur le site dédié aux marchés publics et par voie de presse locale dès conformité du contrôle de légalité.

Pour répondre aux nombreuses demandes concernant les restaurants de plages, une attention particulière sera portée pour les problèmes de nuisances sonores, et la gestion des diverses incivilités constatées sur le secteur de la plage de Vallières.

Questions des Administrés :**Carrefour des Argonautes :**

La vitesse excessive dans le sens de la descente, problème sur lequel nous devons nous pencher avec l'aide de la police municipale .

Angle avenue des Ecureuils / avenue des Américains :

Les avaloirs sont constamment bouchés. Que faire ?

Les services techniques ont budgétisé la réfection complète du réseau pluvial très dégradé à ce carrefour . (réalisation prévue en 2023).

Rue du Général DE GAULLE :

Avaloirs souvent bouchés

Campagne d'hydrocurage d'ici la fin de l'année, voire début 2023.

Allée des Arènes :

Questions sur la qualité du revêtement réalisé.

Nous interrogeons le CTM pour une réponse satisfaisante.

A côté de la réserve :

Poubelle au bout de l'allée Soleil Couchant/plage .

Nous demandons aux services de réinstaller cette poubelle qui semble nécessaire aux habitants du secteur

Avenue des Cormorans/avenue des Frégates :

Réflexion à mener de concert avec la police municipale pour mettre un stop (qui existait auparavant) et ainsi réduire la vitesse dans cette rue .

Avenue de l'Océan :

Réflexion à mener avec les services techniques et les associations locales ,pour une réfection complète de cette rue très dégradée du carrefour de la bouée à la rue des Cormorans .

Les problèmes soulevés sont le revêtement, la vitesse excessive , l'enfouissement des réseaux et le stationnement.

Questions diverses :

-Sécurisation des carrefours De Lattre de Tassigny avec la rue du Soleil Couchant et le boulevard de la Corniche.

Une réunion a eu lieu entre élus , représentants de la commune et de la CARA au sujet de ces carrefours dangereux pour tous , et en particulier pour les cyclistes .

Après une visite sur site, un rapport a été établi qui préconise une légère modification du tracé pour freiner les cyclistes (sans les arrêter) , accompagnée de la pose de panneaux adéquats et de signalisation au sol .

Nous espérons une concrétisation rapide de ces modifications.

Trottoirs et caniveaux (quartier Vallières)

Une campagne de nettoyage est en cours .

Projet de la Corniche :

Les travaux du boulevard de la Corniche seront réalisés en trois phases, s'étalant de 2023 à 2025.

La phase esquisse a été présentée lors du conseil municipal du 2 juin 2022 et elle est accessible à tous les administrés.

Le plan est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes du terrain (cavités souterraines ou masses volumiques).

Ces contraintes probables sont devenues évidentes après la présentation du pré-rapport de la Cerema qui a analysé avec une grande précision l'état et l'évolution de la corniche .

Des informations précises seront communiquées lors de la réunion publique du 23 mars 2023 pour présenter ce projet .

Pour toutes autres questions ,vous pouvez nous joindre par mail à monquartier@sgdd.fr .

Nous essaierons de vous répondre au mieux et le plus rapidement possible.

Bien cordialement.

Le Président de la Commission
du quartier du Parc de Vallières

Mr Michel LANNES



